



**crystal-habitat.fr**

Pour trouver toutes les informations utiles pour bien vivre dans votre logement

## Aides au logement c'est simple, parlons-en

Nous prenons en charge vos demandes d'aides au logement (APL et AL).  
Nous vous conseillons pour les aides au financement du dépôt de garantie :

- **LOCA-PASS**
- **FSL** (*Fonds de Solidarité Logement*)

## VOTRE CONTACT

**04 79 71 88 44**

**Cristal Habitat  
Agence Nord**  
411 rue du Mâconnais

**Cristal Habitat  
Agence Sud**  
166 rue Paulette Besson

*Nous vous contactons pour l'état des lieux et la signature du bail*



### LE CRISTAL

1 place du Forum  
73000 Chambéry  
04 79 71 88 44  
[crystal-habitat.fr](http://crystal-habitat.fr)



Rejoignez-nous sur Facebook !

## Démarches pour l'accès à votre logement

de la proposition d'un logement à la remise des clés



04 79 71 88 44  
[contact@crystal.habitat.fr](mailto:contact@crystal.habitat.fr)

[crystal-habitat.fr](http://crystal-habitat.fr)



## VOUS AVEZ FAIT UNE DEMANDE DE LOGEMENT



### Vous recevez une proposition de logement

Vous avez 10 jours pour accepter la proposition et nous la retourner



### L'espace location transmet votre dossier à l'agence



### Sous 5 jours, l'agence vous contacte pour fixer vos rendez-vous :

- Signature du bail
- État des lieux/remise des clés



### Vous envoyez le courrier de préavis de votre ancien logement



### Vous ouvrez vos abonnements :

#### ■ Eau

Pour les logements situés dans l'agglomération de Grand Chambéry, vous devez souscrire votre contrat d'abonnement aux Services des Eaux.

#### ■ Électricité & Gaz

Abonnez-vous chez le fournisseur d'énergie de votre choix (vous aurez besoin du nom de l'ancien locataire, il figure sur le courrier de proposition de logement).

Sans cela vous n'aurez pas d'électricité et/ou de gaz à votre entrée dans les lieux.



### Vous souscrivez une assurance habitation pour votre nouveau logement



### Vous vérifiez auprès de la CAF vos droits APL ou AL

Effectuez une simulation sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

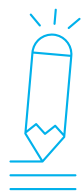


### Vous souhaitez une aide au financement de votre dépôt de garantie

- Pour l'avance LOCA-PASS, vous enregistrez votre demande sur [locapass.actionlogement.fr](http://locapass.actionlogement.fr)
- Pour le FSL (Fonds de Solidarité Logement), signalez-le à votre chargé de gestion locative



### Signature du bail avec votre chargé de gestion locative (1h30 à l'agence)



### Pièces à fournir impérativement :

- Carte d'identité / passeport ou titre de séjour
- Chèque de dépôt de garantie (1 mois de loyer, hors charges)
- Attestation d'assurance
- Justificatif d'abonnement aux services des eaux
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Simulation d'APL
- Carte vitale

ATTENTION —

Sans ces pièces, la signature de votre contrat de location ne pourra avoir lieu



### Vous bénéficiez d'aides au logement

Nous prenons en charge vos demandes d'aides au logement (APL et AL).



### État des lieux avec votre chargé de patrimoine

(1h à 2h dans le logement)



- Présence obligatoire de tous les signataires du bail
- Signature de l'état des lieux avec votre chargé de patrimoine
- Nous vous remettons les clés



## VOUS ÊTES CHEZ VOUS !

